

**2012/4835 - Caisse de Crédit Municipal de Lyon - Rapport d'activité et situation financière au 30 juin 2012**  
(Direction des Finances) (BMO du 01/10/2012, p. 2322)

Rapporteur : M. BRUMM Richard

**M. BRUMM Richard**, rapporteur : Ce dossier concerne le rapport d'activité et la situation financière au 30 juin 2012 de la Caisse du Crédit municipal de Lyon. Il a reçu un avis favorable de la Commission.

**Mme GAY Nicole**, Adjointe : Monsieur le Maire, chers Collègues, depuis 1984, la loi bancaire confère au Crédit municipal la qualité d'établissement de crédit. Il offre aujourd'hui tous les services que nous sommes en droit d'attendre d'une banque traditionnelle.

Le Crédit municipal est donc une banque mais fort différente du système bancaire traditionnel dont les dérives spéculatives sont à l'origine de la crise actuelle.

En témoignent les principales activités du Crédit municipal.

Tout d'abord, depuis sa création, la vocation de celui-ci est l'aide et le secours aux personnes connaissant des difficultés passagères. L'action sociale est sa mission première. C'est une institution sociale et de crédit pour lutter contre l'usure si présente aujourd'hui dans les prêts consentis par le système bancaire aux pays en difficulté.

Le Crédit municipal assure depuis toujours sa mission d'aide à ceux qui en ont besoin, grâce notamment au prêt sur gage.

En partenariat, notamment avec le Secours Catholique, il développe le micro crédit social pour le financement des projets individuels favorisant l'insertion sociale ou professionnelle.

Avec l'Association pour le Droit à l'Initiative Economique (ADIE), il soutient les demandeurs d'emploi et allocataires du RMI, créant leur micro entreprise.

Le prêt personnel pour apporter une aide financière aux fonctionnaires et assimilés, ainsi qu'aux retraités ayant des revenus peu élevés.

Autre disposition remarquable : il affecte au Centre Communal d'Action Sociale de notre ville, une partie de ses résultats, l'aidant ainsi dans sa mission au profit de la population lyonnaise.

Le Crédit municipal est donc une banque en contrepoint du système bancaire traditionnel. Elle préfigure ce que devrait être une banque au service de nos concitoyens, du vivre mieux, du vivre ensemble.

Ses prêts sur gage ont augmenté de plus de 15 % depuis 2010 et leur montant de plus de 27 %. Or, le prêt sur gage est un véritable dépannage permettant d'attendre une ressource, d'éviter un découvert, de passer une période difficile.

C'est donc un indicateur pertinent des difficultés de vivre de nos concitoyens. Comme nous l'avons dit dans notre intervention lors du dernier Conseil municipal, notre ville n'est pas épargnée par la régression sociale que connaît notre pays. Le taux de pauvreté étant de 15 %, chiffre confirmé par la Mission Régionale d'Information sur l'Exclusion et reproduit en premières pages dans les colonnes du Progrès de mardi dernier.

Les difficultés s'accentuent dans notre ville et les données du Crédit municipal le confirment. En 2011, le Secours Populaire en Rhône-Alpes a apporté une aide alimentaire à près de 10 000 ménages, soit une augmentation de 17,6 % entre 2008 et 2011. Les dossiers de l'épicerie « le panier des Gones » indiquent des difficultés financières durables des bénéficiaires pour sortir de la précarité alimentaire.

Or, le Programme Européen d'Aide aux plus Démunis (PEAD) représente une part capitale, avoisinant souvent les 30 % de l'approvisionnement total en produits du budget alimentaire des associations Secours Populaire, les Resto du Cœur et la Croix-Rouge. Sans ce programme, pas moins de 18 millions d'europeens ne pourraient manger à leur faim. Il constitue pratiquement l'une des seules politiques solidaires et orientées vers les femmes et les hommes plutôt que vers les structures. Et pourtant, ce programme est contesté par 7 pays européens, dont l'Allemagne. Il représente à peine 1 % du budget de la PAC, soit l'équivalent d'un euro par Européen ! Une non prolongation de ce programme ajouterait le ridicule à l'odieux. La solidarité ne peut pas être invoquée uniquement lorsqu'il s'agit de sauver le système financier et les banques !

L'Europe est confrontée à un choix stratégique décisif : à un moment où elle vient d'obtenir le Prix Nobel de la Paix, soit elle met les moyens à la hauteur de l'objectif qu'elle s'est elle-même fixée de réduire la pauvreté d'un quart d'ici 2020, soit elle s'inscrit dans le dogme de la baisse de la dépense publique et sacrifie des solidarités qui ont fait la preuve de leur efficacité sociale. Ce sera l'aveu de l'échec de la lutte contre l'exclusion, l'absence d'une réelle ambition politique européenne en matière d'éradication de la pauvreté.

Nous comptons, bien sûr, sur l'action des Députés européens pour faire en sorte que ce PEAD ne soit pas diminué.

**M. LE MAIRE :** Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ?  
Elles sont adoptées.  
(Adopté)